



Syndicat de Quartier de Toctoucau



Toctoucau Info
Février 2024



Syndicat de quartier de TOCTOUCAU, Association loi 1901 Fondée le 5 janvier 1930

Mesdames et Messieurs,

Vive le début de l'été, le soleil et la chaleur estivale. Fini la pluie et le temps morose printanier. Nous avons hâte de nous retrouver dans nos jardins, en famille ou entre amis, afin de profiter au maximum des belles journées qui s'offrent à nous. Mais n'oublions pas qu'il est important d'œuvrer au quotidien tous ensemble pour continuer de profiter de notre environnement bucolique.

Sommaire

1. Nuisances olfactives.....	2
2. Cambriolages	2
3. Avions	2
4. Combattre les moustiques tigres (ou autres)	3
5. Bruits quotidiens	7
6. Prochains rendez-vous festifs.....	7
7. Les acteurs du Syndicat de Quartier	7
8. Adhésion au Syndicat de Quartier de Toctoucau	8

1. Nuisances olfactives

Les épisodes de mauvaises odeurs commencent à poindre le bout de leur nez après plusieurs années de calme.

Depuis le mois de mai 2024 et après plusieurs étés sans épisode caractéristique, certains toctoucanais nous ont indiqué être à nouveau incommodés par ces **nuisances olfactives**.

Si le phénomène se renouvelle, il est important d'en informer votre mairie (Cestas ou Pessac) **ET** de mettre en copie le Syndicat de Quartier

- Mairie de Pessac : cabinet@mairie-pessac.fr
- Mairie de Cestas : secretariat.general@mairie-cestas.fr
- Syndicat de Quartier de Toctoucau : sgtoctoucau@gmail.com

Cela permettra au Syndicat de Quartier de Toctoucau et aux autorités locales de quantifier les riverains incommodés, de répertorier les dates de pics de mauvaises odeurs et ensuite d'agir en conséquence.

Bien entendu, nous espérons tous ne plus revivre les étés chaotiques subis il y a quelques années. Il est donc important de pouvoir réagir au plus vite si les nuisances olfactives devenaient gênantes ou inconfortables.

2. Cambriolages

La période estivale est hélas propice aux **cambriolages**. Des actions sont menées par les services de la police ou de la gendarmerie pour effectuer des tours de ronde aux alentours des maisons fermées. Signalez-vous auprès de ces services. Une surveillance discrète du voisinage le plus proche peut être également la bienvenue.

Les villes de Cestas et de Pessac ont mis en place des dispositifs pour palier à ces nuisances au sein même de nos propriétés : la participation citoyenne.

Pour plus de précisions, sur la participation citoyenne voici des liens utiles :

- À Cestas :
 - o Présentation : <https://www.mairie-cestas.fr/operation-participation-citoyenne/>
 - o Pour vous proposer comme référent : https://www.mairie-cestas.fr/wp-content/uploads/2019/03/plaquette_participation_citoyenne.pdf
- À Pessac :
 - o <https://www.pessac.fr/au-quotidien/securite/prevention-et-tranquillite-publique-680.html>

A noter que les 2 communes proposent un service **Tranquillité Absence/Vacances** :

- Il suffit de signaler votre absence à la gendarmerie (Cestas) ou à la Police (Pessac)
- Dans le cadre de leurs missions quotidiennes, les forces de sécurité pourront surveiller votre domicile

3. Avions

Une source de bruit majeure est celle du **nombre important d'avions qui survolent Toctoucau**.

Si la piste secondaire 29, dite sécante était très peu utilisée en 2012 (1 à 2 avions, 1% des décollages), elle représente aujourd'hui plus de 10 % des décollages et cette grande majorité survole notre bourg de Toctoucau.

Depuis plusieurs mois, voire années, le Syndicat de Quartier œuvre avec d'autres associations telles que la Fédération des Quartiers de Pessac, l'Association des riverains du Haillan, d'Eysines et de Martignas, en soumettant aux instances concernées plusieurs propositions afin de combattre ces nuisances, à savoir :

- Le plafonnement du trafic aérien au niveau de 2019 soit – 15 %
- La suppression des vols de nuit entre 22h et 6h.

Le 19 mars dernier, la Préfecture a rejeté certaines de nos propositions, notamment celle de la restriction du trafic. Concernant les vols de nuit une première étude sur les nuisances sonores a été réalisée par l'EIAE (Etude d'Impact à l'Aéroport de Bordeaux-Mérignac).

Chacun de nous peut agir en :

- Signalant sur le site de l'aéroport les nuisances que vous subissez (chaque réclamation est listée, doit être traitée et enrichira les chiffres des documents officiels):
<https://trajectoires.bordeaux.aeroport.fr/account/login>.
- Signant la pétition mise en place par la ville de Pessac le 10 février 2022:
<https://chng.it/66xWPDyhzC>

Même la suppression totale des vols de nuit demeure très incertaine si nous ne nous mobilisons pas.

4. Combattre les moustiques tigres (ou autres)

Le meilleur moyen de combattre les moustiques tigres (ou autres) est de les empêcher de se développer chez soi.

Quelques règles simples peuvent sinon les éradiquer, du moins diminuer leur nombre.

- Supprimer les gîtes potentiels
- Fermer hermétiquement les récupérateurs d'eau pluviale
- Traiter par un film silicone pour asphyxier les larves (cf internet « film silicone liquide anti-moustique »)
- Eliminer l'eau dans les soucoupes des pots de fleurs et la remplacer par du sable qui retiendra l'humidité

Pour se protéger individuellement des moustiques adultes :

- Tente moustiquaire, ventilateur, répulsifs et crèmes, diffuseur portable.
- Pièges : à larves, à femelle gravide, électrique à attractant, à CO2, à UV et dioxyde de titane

La liste complète des bonnes pratiques à adopter pour lutter contre tout type de moustiques est disponible sur le site de Bordeaux-Métropole (formulaire « moustiques »).

Vous verrez ci-après les brochures transmises par nos mairies (Cestas et Pessac) concernant les bons gestes pour éviter la prolifération de ces nuisibles.

Le document utilisé lors de la réunion du 29 mai dernier à la maison de quartier est disponible en cliquant ici : <https://toctoucau.fr/wp-content/uploads/2024/04/V4-2024-lutte-moustiques-PESSAC.pdf>



MOUSTIQUES

LA CHECK-LIST DES BONS GESTES

Pour éviter de faire de mon jardin un paradis pour moustiques, je supprime les eaux stagnantes grâce à quelques gestes simples.



RANGER !

À l'abri de la pluie.

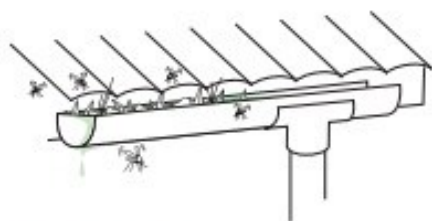
- Brouettes.
- Seaux de jardinage, de chantier ou de vendanges.
- Pneumatiques.
- Jouets pour enfants laissés en extérieur.
- Cendriers laissés sur une table.
- Poubelles.
- Arrosoirs.
- Casseroles, caisses, pots divers.



VIDER !

Tous les réceptacles qui ne peuvent être rangés.

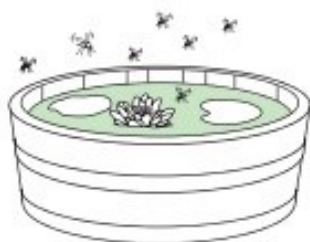
- Coupelles sous les pots de fleurs.
- Pots avec réserve d'eau et trappe sans lit de gravier au fond, de type « Riviera ».
- Gamelles en plastique ou inox pour animaux domestiques.
- Pieds de parasols.
- Bouturages.
- Plis de bâches (couvrant les mobiliers de jardin, les piscines).
- Éléments de décoration pouvant retenir l'eau (nains de jardin, cigales...).
- Pluviomètres en plastique.



CURER !

Pour faciliter les écoulements des eaux.

- Siphons d'éviers, de lave-mains extérieurs, de fontaines.
- Bondes d'évacuation extérieures.
- Rigoles couvertes avec grille.
- Gouttières, chéneaux.



ENTRETENIR !

- Piscines (veiller au bon dosage du chlore car une piscine peu chlorée est un nid à moustiques).
- Pièges à sable.
- Bassins d'agrément (y mettre des poissons rouges).
- Pompes de relevage.
- Regards et bornes d'arrosage.



COUVRIR !

De façon complètement hermétique, en apposant un voilage moustiquaire, par exemple.

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves.
- Fûts divers.
- Réceptacles pluviaux en plastique via les chéneaux de la maison.



JETER !

Moins de réceptacles = moins de lieux de ponte pour les moustiques.

- Boîtes de conserve métalliques.
- Déchets de chantier.

La liste DES BONS GESTES



LUTTONS CONTRE le moustique tigre

RANGEONS à l'abri

- Brouettes
- Seaux et arrosoirs
- Jouets d'enfant, même les plus petits
- Cendriers ou tout petit objet pouvant recueillir de l'eau
- Poubelles
- Caisses, pots...
- Remorques et matériel de chantier (tuiles...)

VIDONS une fois par semaine

- Coupelles de pots de fleur (l'astuce du pro : mettez-y du sable ! La plante y puisera l'eau sans que le moustique puisse y pondre)
 - Gamelles pour animaux
 - Pieds de parasol
 - Plis de bâches (pour mobilier de jardin, piscine...)
 - Jeux pour enfants (toit de cabane, toboggan, chaise...)
 - Pluviomètres
 - Eléments de décoration
- Bref, vous avez compris, tout ce qui retient la moindre quantité d'eau !*

COUVRONS avec un voile ou une moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie (ou vérifiez-les toutes les semaines, car même s'ils ont un couvercle, le moustique entre et sort à sa guise)
- Supprimez régulièrement les larves, pour éviter que ça devienne des pouponnières
- Bidons et fûts devant rester dehors

Coupez l'eau au moustique tigre !



Toutes les infos et les flyers à télécharger ici

Et passez le message à votre voisin

ENTRETENONS

- Piscines (veillez au bon dosage du chlore)
- Bassins et mares (mettez-y des poissons friands de larves !)
- Terrasses sur plots
- Caillebotis
- Pompes de relevage
- Bornes d'arrosage

NETTOYONS pour faciliter l'écoulement des eaux

- Gouttières, chéneaux
- Regards d'eau de pluie
- Caniveaux ouverts ou couverts de grilles
- Bondes et siphons d'évacuation d'eau (fontaines, éviers...)

Le saviez-vous ?

Le moustique tigre peut se déplacer dans un rayon de 150 m.
Il est donc né chez vous ou pas loin !
Pour s'en débarrasser, une seule solution : supprimer les récipients où il pond ses œufs et prolifère...

150 m



L'astuce du Pro, mettez du sable dans vos coupelles



Informations : bernard.rivet@mairie-cestas.fr
ou environnement@mairie-cestas.fr

5. Bruits quotidiens

L'entretien des jardins reprend avec frénésie et le balai des tondeuses, taille-haies et autres engins électriques, bat son plein. Afin de préserver la tranquillité du voisinage, nous vous rappelons les plages horaires d'**utilisation de ces outils sonores**, fixées par arrêté municipal :

- Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12 h et de 14h à 19h30
- Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h.

Autre source de bruit que nous pouvons aisément canaliser : **la piscine**. Rien de mieux pour se rafraîchir ou jouer avec les enfants. Restons attentifs au **niveau sonore** que nous procurons **lors de nos baignades estivales**. Nos voisins n'ont pas à subir le bruit de nos activités aquatiques.

6. Prochains rendez-vous festifs

Voici dès à présent les dates des prochaines animations proposées par le Syndicat de Quartier de Toctoucau

- 21 septembre 2024 : Opération zéro déchets
- 6 octobre 2024 : Marche à l'occasion de l'opération Octobre rose.
- 31 octobre : Halloween
- 15 novembre : Concert à l'église de Toctoucau
- 7 décembre : Atelier créatif et marché de Noël
- 14 décembre : repas des Séniors

L'ensemble des animations ou réunions est disponible sur notre site web : <https://toctoucau.fr/>

7. Les acteurs du Syndicat de Quartier

La composition de la nouvelle équipe du **Conseil d'Administration du Syndicat de Quartier** a été approuvée lors de l'Assemblée Générale du 16 mars dernier. Il s'agit de :

Membres du Conseil d'Administration	Joseph BAPTISTA Président	
	Thierry MENANTEAU Vice président	Rémy VIAL Trésorier
	Pascal CARQUET Secrétaire	Yves PASCO Trésorier adjoint
	Jean Pascal DEWITTE	Marion PRINCAUD
	Thierry GEOFFROY	Martine BOUILLAT

Le Conseil d'Administration est épaulé par deux commissions :

- La commission « Animation »
- La Commission « Qualité de la Vie et Environnement »

Commission Animation		Commission Qualité de la Vie et Environnement	
Joseph BAPTISTA	Hélène BAPTISTA	Joseph BAPTISTA	Thierry MENANTEAU
Nelly GEOFFROY	Géraldine MERY	Martine BOUILLAT	Marion PRINCAUD
Thierry GEOFFROY	Marion PRINCAUD	Pascal CARQUET	Yves PASCO
Marlène BOGS	Chloé TRECU	Jean Pascal DEWITTE	Matthieu DAGRON
Sandrine TRECU	Marie Vial	Thierry GEOFFROY	Patrice LAGARDE
Mathioda COATANHAY	Rémy VIAL		
Florian REGNAC			

Pour permettre d'accomplir toutes nos actions dans de bonnes conditions et garder vigueur et dynamisme au sein de l'association, le Conseil d'administration et les commissions ont besoin de se renouveler régulièrement.

Aussi, **osez rejoindre notre équipe** pour l'étoffer, insuffler des idées nouvelles et continuer à porter les dossiers sensibles auprès des autorités.

N'hésitez pas à nous écrire à sqtoctoucau@gmail.com pour en discuter et nous rencontrer.

8. Adhésion au Syndicat de Quartier de Toctoucau

Nous vous invitons à renforcer nos actions en adhérant à l'association et si vous le souhaitez en participant également aux travaux de nos commissions animation, et/ou qualité de la vie et environnement.

Adhésion en ligne : <https://www.helloasso.com/associations/syndicat-de-quartier-de-toctoucau>

En retournant le formulaire papier à la boîte aux lettres de la Maison Communale, 1 Place Saint-Vincent de Paul, 33600 Pessac. Le bulletin d'adhésion papier est téléchargeable ici : <https://toctoucau.fr/wp-content/uploads/2024/07/Renouvellement-Adhesion-SQT.docx>